

Allons de l'avant :

Politique culturelle et
plan d'action du Manitoba

MARS 2019



Manitoba 

Table des matières

Message de la ministre	1
Ce que la culture signifie pour les Manitobains	2
Processus de planification culturelle	4
Ce que nous avons entendu	5
Relever les défis	6
Allons de l'avant : Vision et principes	7
Allons de l'avant : Plan d'action	9
Secteur prioritaire 1 – Stimuler le développement économique	9
Secteur prioritaire 2 – Comprendre et promouvoir la valeur de la culture et de la créativité	11
Secteur prioritaire 3 – Veiller à la diversité, à l'inclusion et à l'accessibilité	12
Secteur prioritaire 4 – Soutenir la culture dans les collectivités et dans la vie de tous les jours	13
Secteur prioritaire 5 – Moderniser les programmes de financement de la culture	14
Plan d'action culturel	
Stimuler le développement économique	15
Comprendre et promouvoir la valeur de la culture et de la créativité	16
Veiller à la diversité, à l'inclusion et à l'accessibilité	17
Soutenir la culture dans les collectivités et la vie de tous les jours	18
Moderniser les programmes de financement de la culture	19

Message de la ministre



Le Manitoba a tout pour être aimé. Cependant, peu de choses revêtent plus d'importance que notre culture. L'histoire de notre province est riche et variée et notre population est un mélange fascinant d'Autochtones, de Francophones, de pionniers et de nouveaux immigrants. Nos croyances, nos traditions, nos valeurs et nos ressources culturelles sont l'essence de notre province très dynamique et sont la clé de notre bien-être, de notre prospérité et de notre qualité de vie.

À l'aube du 150^e anniversaire de notre province, il convient de réfléchir sur le rôle de la culture dans notre vie quotidienne et, plus important encore, de commencer à façonner son avenir. C'est l'occasion de développer notre capacité culturelle, de créer des collaborations et des partenariats essentiels et de les renforcer, et de promouvoir et d'améliorer notre éventail impressionnant de ressources culturelles et patrimoniales.

En 2017, nous avons tenu des consultations dans toute la province, sollicitant les opinions des intervenants et des organismes culturels, des chefs d'entreprise et des Manitobains individuels. Nous avons entendu de nombreuses idées créatives et portant à réflexion sur la façon de célébrer et de tirer avantage de notre succès culturel.

Comme ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine, je suis heureuse de présenter le document ***Allons de l'avant – Politique culturelle et plan d'action du Manitoba***. Fondé sur la foule d'observations reçues, ce plan énonce les priorités du gouvernement et les priorités des Manitobains pour le secteur culturel et fait fond sur les traditions culturelles de notre province.

Au cours des cinq à dix prochaines années, ce plan d'action guidera notre processus décisionnel dans le contexte de nos industries de la culture et de la création.

Notre gouvernement se réjouit à l'idée de travailler avec vous, côte à côte, dans le but d'atteindre nos objectifs communs. Par le travail d'équipe, les partenariats et le dialogue, nous créerons un environnement dynamique où les artistes, les entrepreneurs culturels et les industries culturelles peuvent prospérer. Nous célébrerons l'histoire et le riche patrimoine de notre province. Nous prendrons contact avec le reste du Canada et le monde pour leur parler de nos festivals, de nos archives, de nos musées et de nos lieux historiques, de nos collections et de notre architecture.

Nous remercions les nombreux Manitobains qui ont pris le temps de nous communiquer leurs points de vue sur le rôle du gouvernement en matière de soutien de la culture. Nous vous remercions de vos commentaires sur nos réussites et les points à améliorer. Grâce à vos observations, nous pourrions veiller à ce que nos ressources limitées soient investies là où elles permettront de développer et de soutenir notre culture exceptionnelle et florissante et aideront notre province à atteindre son plein potentiel.

Votre contribution et votre partenariat continu ont un effet réel.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cathy Cox

Ministre du Sport, de la Culture
et du Patrimoine

Ce que la culture signifie pour les Manitobains

La culture signifie plusieurs choses pour les Manitobains, qui la considèrent comme partie intégrante de leur quotidien, de leurs valeurs et de leurs collectivités. La culture englobe les arts, la musique, la littérature, la poésie, le théâtre, le cinéma, les musées et les festivals, C'est notre architecture, nos bibliothèques et nos archives, notre cuisine et notre mode. Notre culture nous distingue du reste du monde et nous donne notre caractère unique.

Les Manitobains croient que la culture bonifie notre esprit, notre santé et notre avenir. Elle nous apporte de la joie et de la satisfaction, et la participation à la culture favorise notre bien-être individuel et collectif. Il s'agit d'un bien public et nos investissements dans la culture jouent un rôle essentiel dans le soutien de collectivités en santé et de citoyens engagés.

Nous avons de la chance qu'une grande quantité d'activités et d'organismes dans les secteurs des arts, du patrimoine, de la littérature, des archives et de l'industrie de la création enrichissent notre vie et nos collectivités. Notre gouvernement investit actuellement un peu plus de 59 millions de dollars (exercice financier 2017-2018) sous forme de subventions, de contributions et de crédits d'impôt pour nos très talentueux organismes artistiques et culturels professionnels de renommée mondiale, nos industries culturelles en plein essor, nos bibliothèques publiques, nos organismes communautaires et nos artistes et nos entrepreneurs culturels.



Photographie de : Keith Levit Photography



La culture c'est l'histoire, la langue, les traditions, les croyances et les coutumes que nous partageons. Nous avons la chance de vivre dans une province imprégnée d'histoire et de culture et nous sommes très fiers de notre patrimoine. Nous célébrons l'apport important des premiers peuples du Manitoba, soit les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous célébrons aussi notre population francophone et nos populations pionnières, dont les ancêtres ont compté parmi les premiers colons du Manitoba. Toutes ces cultures forment les éléments essentiels de notre province et de notre nation.

Le Manitoba est une mosaïque culturelle. Nous accueillons des gens de partout au monde, qui ont choisi de faire du Manitoba leur patrie d'adoption. Près de 150 langues sont parlées ici, dont sept langues autochtones distinctes. Chaque année, plus de 15 000 immigrants arrivent au Manitoba avec de nouvelles traditions, connaissances et coutumes qui accroissent notre diversité culturelle.

La culture est un moteur économique dans notre province. En 2016, elle représentait 1,6 milliard de dollars, ou 2,7 pour cent du PIB total du Manitoba. Le secteur a également fourni un emploi direct à 22 500 Manitobains, ou 3,4 pour cent de la population active du Manitoba (Statistique Canada).

Aussi importantes que soient les retombées économiques de la culture pour nos collectivités, les Manitobains considèrent pour la plupart qu'elle est beaucoup plus que cela : la culture est une source de fierté et d'appartenance. Pour les Manitobains, c'est un moyen de préserver et de partager leurs récits et leurs artefacts avec le monde. C'est une voie menant vers une plus grande compréhension, une meilleure éducation et une société plus responsable.

Les gouvernements contribuent de façon importante au soutien et à la croissance de la culture. Et c'est ce que font les Manitobains, dont l'énergie, l'inspiration et l'engagement sont essentiels pour aider notre province à atteindre son plein potentiel sur les plans culturel et économique.



Processus de planification culturelle

En mai 2016, le gouvernement du Manitoba a entrepris l'examen de sa politique et de son modèle de financement culturel afin de déterminer la meilleure façon dont le secteur culturel et le gouvernement provincial pourraient collaborer pour garantir le développement continu et la viabilité dans un contexte fiscal difficile. Le gouvernement a créé un comité consultatif de leaders culturels pour fournir leurs points de vue sur la conception de l'examen.

Il s'en est suivi une consultation communautaire de cinq mois, *Imagine. Manitoba créatif!*, qui a débuté en mars 2017 et à laquelle le public a été invité à participer. De mars à août, la ministre a tenu 15 tables rondes dans la province, auxquelles ont pris part plus de 200 intervenants culturels, chefs d'entreprise et autres organismes participants. Au moins une table ronde a eu lieu dans chaque région de la province, dont une téléconférence dans la région du Nord. Il y a eu deux réunions pour les participants autochtones, deux réunions en français et une réunion s'adressant plus particulièrement aux participants du secteur des affaires et du secteur philanthropique.

Les tables rondes ont porté sur divers thèmes, dont les arts communautaires, les arts professionnels et les grands groupes d'arts de la scène de même que nos secteurs du patrimoine, des archives et de la culture. De plus, nous avons reçu, directement ou par Internet, des centaines de commentaires et de documents.



Ce que nous avons **entendu**

Les Manitobains ont été invités à participer aux consultations communautaires pour communiquer leurs points de vue sur la culture.

Les Manitobains nous ont fait part de leurs idées et de leurs réflexions sur le rôle du gouvernement pour soutenir la culture. Ils nous ont parlé de nos réussites et des points que nous pourrions améliorer. Ils nous ont fait savoir ce qui était le plus important pour eux, quelles étaient leurs aspirations pour ce qui est de partager et d'apprécier la culture dans leurs collectivités et quelles étaient leurs ambitions entrepreneuriales pour les industries de la culture, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Nous avons appris que les Manitobains étaient très fiers de leur communauté culturelle et de ses champions, et qu'ils veulent une infrastructure culturelle abordable, de haute qualité et accessible dans la province. Les Manitobains veulent préserver et célébrer les cultures autochtone, francophone et multi-ethniques; et renouer avec leur langue et leurs pratiques traditionnelles. Ils désirent aussi préserver et célébrer le patrimoine des collectivités de la province. Enfin, les Manitobains trouvent important que tous aient accès à l'activité culturelle.

Les Manitobains pensent qu'il y a possibilité de renforcer le partenariat entre les secteurs culturels et Voyage Manitoba et possibilité d'augmenter la planification et le marketing en matière de tourisme culturel, surtout dans les collectivités rurales et les collectivités du Nord.

Les Manitobains reconnaissent la valeur de l'éducation artistique dans les écoles publiques et la nécessité d'accroître ces services. Ils trouvent qu'il est nécessaire et possible d'augmenter les partenariats entre le système d'éducation et le secteur culturel. Ils reconnaissent le rôle essentiel de l'investissement de fonds publics dans la préservation et l'amélioration de notre secteur culturel provincial et ont exprimé la nécessité d'accroître les investissements dans presque tous les domaines culturels.

Malgré leur grand optimisme, les Manitobains ont soulevé quelques préoccupations.

Les participants se sont dits préoccupés de l'avenir des ressources culturelles du Manitoba, de la pression créée par la trop grande dépendance sur nos champions culturels, et des menaces touchant les sources de revenus des créateurs et des travailleurs culturels.

Ils sont inquiets au sujet des défis que doivent relever les travailleurs culturels et des difficultés que présentent le recrutement, la formation et le maintien en poste des bénévoles, qui font partie intégrante de la gouvernance et des opérations des organismes culturels.

La Province joue un rôle clé pour instaurer la viabilité dans le secteur de la création :

Elle soutient l'éducation et la formation pour aider les artistes à faire carrière au Manitoba.

Elle investit dans les produits créatifs faits au Manitoba.

Elle soutient l'accès aux marchés, le développement des marchés et la commercialisation des exportations.

Elle soutient les grands organismes artistiques et les arts nouveaux et émergents.

Elle protège les ressources historiques en soutenant les organismes qui en assurent la conservation.

Elle renforce le rôle des bibliothèques comme liens entre la culture et la collectivité.

Relever les défis

Le Manitoba vit une période de changement important. Notre population croît à un rythme nettement supérieur à la moyenne nationale et nous devons relever les défis que pose une technologie en constante évolution. Parallèlement, nous faisons face à des contraintes budgétaires et à des ressources limitées alors que la demande de services va croissant.

Ce changement rapide touche tous les aspects de la vie moderne et a un effet profond sur le secteur culturel. La préservation de la culture, l'éducation culturelle, la création, la production, la distribution, la consommation d'œuvres d'art et la mobilisation du public sont en constante évolution et exigent de nouvelles stratégies pour garantir la viabilité et la croissance.

Nous devons nous adapter. Nous avons besoin de nouveaux outils. Nous devons trouver de meilleures façons de soutenir la culture au Manitoba étant donné le contexte fiscal et les tendances démographiques actuels. Nous devons moderniser et simplifier nos mesures de soutien afin de mieux relever les défis mentionnés lors de notre consultation communautaire et réduire la paperasserie pour soutenir et renforcer le secteur culturel.

Nous devons faire équipe avec les secteurs de la création pour qu'ils restent centrés sur leurs consommateurs, appuyer ceux-ci alors qu'ils établissent et renforcent leurs partenariats économiques, et encourager et améliorer les pratiques d'affaires viables.

En collaboration avec de nombreux individus, organismes et partenaires dévoués, notre gouvernement travaille fort pour veiller à ce que nous relevions ces défis.



Allons de l'avant : Vision et principes

Vision

Bâtir une province où tous les Manitobains ont de multiples possibilités d'exprimer leur créativité, d'étudier et de comprendre notre histoire, de célébrer ensemble dans les collectivités et d'avoir accès à une vaste gamme d'expériences artistiques et culturelles puissantes. Être une province qui apprécie, reconnaît et soutient la culture pour sa contribution à la viabilité individuelle, sociale et économique.

Principes directeurs

Les principes suivants guideront notre démarche.

Contribution à l'économie

La culture est un moteur économique important, qui emploie des dizaines de milliers de personnes dans divers sous-secteurs de la création et de la culture. Sa contribution au PIB de la province est plus élevée que jamais, et il s'agit de l'un de nos secteurs industriels affichant la croissance la plus rapide. La politique culturelle du Manitoba vise à promouvoir un climat d'affaires efficace favorisant la prospérité des industries de la création et de la culture. Elle reconnaît aussi que les biens et les attraits culturels contribuent à la vitalité économique de toutes les collectivités de chaque région de la province.

Créativité

La culture renforce notre capacité d'imaginer, d'inventer, de découvrir et de créer. Tous les progrès réalisés dans tous les domaines – nouvelles technologies perturbatrices et transformatrices, nouvelles pratiques d'affaires, villes intelligentes – résultent de la curiosité issue de l'expérience culturelle. En termes simples, toute innovation exige de l'imagination et de la créativité. Notre politique culturelle vise à promouvoir la créativité à l'échelle de la collectivité et à soutenir le travail des créateurs professionnels dans toutes les industries culturelles et dans le reste de l'économie.

Diversité et accès à la culture

Les Manitobains considèrent la diversité comme une force et une source de possibilités inexploitées. L'inclusivité et l'équité exigent la prise de mesures proactives pouvant faire naître un sentiment d'appartenance et favoriser une compréhension interculturelle. La prise de ces mesures peut élargir et enrichir l'offre culturelle comme telle. La politique culturelle du Manitoba souscrit au principe que tous les gens doivent avoir une chance équitable de participer et de contribuer aux expériences culturelles, quels que soient leur lieu géographique, leur capacité, leur âge ou leur origine.

Culture autochtone

Notre gouvernement est résolu à faire progresser la réconciliation, qui se fonde sur le respect des nations autochtones et des peuples autochtones et de leur histoire, de leurs langues et de leurs cultures. La politique du Manitoba soutient les artistes autochtones et considère l'autodétermination autochtone comme un principe fondamental quand il s'agit du développement culturel autochtone. Notre politique reconnaît l'importance et la pertinence de la culture autochtone et du processus de réconciliation.

Partenariat

C'est la collaboration des individus, des organismes et des gouvernements qui crée un secteur culturel fort. Tous les domaines de réalisation culturelle dépendent de la collaboration de dizaines de milliers de personnes, dont un nombre important sont des bénévoles. Cette politique reconnaît et encourage les efforts communs que doivent déployer les secteurs public et privé pour créer et offrir des expériences culturelles à tous les Manitobains et les soutenir financièrement.

Gérance et responsabilité

Comme c'est le cas de tous les investissements gouvernementaux, le soutien de la culture par le Manitoba doit adhérer aux normes de gestion publique les plus élevées. Nos investissements doivent tenir compte des besoins de la collectivité, permettre d'atteindre les résultats escomptés et optimiser les ressources. Nous devons obtenir des résultats maximaux avec les ressources à notre disposition tout en simplifiant nos programmes de financement et réduisant le fardeau administratif de nos partenaires.



Allons de l'avant : Plan d'action

Bien que des centaines d'idées aient été exprimées et traitées pendant la consultation communautaire, des thèmes particuliers sont ressortis. Chacun de ces thèmes est présenté comme secteur prioritaire dans les pages qui suivent, et s'accompagne de mesures précises à prendre pour atteindre les objectifs sectoriels.

Secteur prioritaire 1 – Stimuler le développement économique

Les industries culturelles et créatives du Manitoba sont devenues un moteur économique. Selon le Compte satellite de la culture de Statistique Canada, le produit intérieur brut (PIB) de la culture représentait 1,6 milliard de dollars de l'économie totale du Manitoba en 2016. La province comptait plus de 22 500 emplois liés à la culture en 2016, soit 3,4 pour cent de tous les emplois au Manitoba. Ce nombre dépasse le nombre total d'emplois en agriculture; équivaut à peu près au nombre total d'emplois dans les secteurs du transport aérien, ferroviaire, maritime et terrestre regroupés; et est presque cinq fois plus élevé que le nombre d'emplois dans les secteurs des services publics au Manitoba. Pour ce qui est du PIB, l'industrie de la culture a eu rendement supérieur à d'autres industries manitobaines considérées comme de grands moteurs économiques. En 2014, le PIB de la culture (1,6 milliard de dollars) était presque égal à celui de l'élevage d'animaux et de la culture agricole (1,8 milliard de dollars) et à celui de la production, du transport et de la distribution d'électricité (1,7 milliard de dollars).

Au cours de la dernière décennie, la culture est devenue de plus en plus importante sur le plan économique. La mondialisation a élargi les marchés internationaux pour les biens culturels manitobains et accru les débouchés commerciaux pour toutes les entreprises créatives. Les progrès technologiques ont débouché sur de nouveaux moyens de production, encouragé de nouvelles formes d'expression créative et artistique et fourni aux créateurs et aux travailleurs culturels de nouvelles façons de collaborer entre eux.

De plus, les nouvelles technologies ont donné naissance à de nouveaux modèles d'affaires, à de nouveaux canaux de distribution et à des méthodes de marketing révolutionnaires, et ont élargi considérablement le choix et l'accès du consommateur. Les industries de la création du Manitoba profitent déjà des avantages de ces changements.

Lors de nos consultations, le milieu des affaires manitobain a souligné l'importance de la culture pour la vitalité économique de la province. La culture favorise une image positive et attire le commerce, en offrant des emplois, en attirant des investisseurs et en contribuant à l'augmentation du PIB. Les participants ont également mentionné les liens puissants qui existent entre la créativité et l'innovation étant donné que l'avenir économique du Manitoba est de plus en plus lié à son programme d'innovation. À l'échelle locale, la culture est une grande force dans les secteurs du tourisme et du développement économique communautaire. Tous ont convenu que le développement de la force et de la résilience des organismes culturels fournit des avantages économiques directs.

Nous prendrons les mesures suivantes pour maximiser le potentiel économique des industries culturelles et créatives du Manitoba :

- Veiller à ce que les stratégies de développement économique provinciales et régionales tiennent compte de l'impact de la culture et de la créativité dans le cadre de l'élaboration des politiques et des initiatives.
- Encourager Voyage Manitoba à continuer de renforcer le tourisme culturel – y compris le tourisme francophone et le tourisme autochtone – et le tourisme axé sur les arts et le patrimoine; et à appuyer la conception d'expériences et de produits culturels de classe mondiale cadrant avec les priorités provinciales en matière de tourisme.
- Encourager la croissance de petites entreprises culturelles et créatives en : (1) soutenant la conception d'expériences et de produits culturels d'avant-garde; (2) appuyant le développement des marchés, l'accès aux marchés d'exportation et la capacité immédiate d'exporter; et (3) favorisant l'acquisition de compétences en affaires, l'innovation, l'entrepreneuriat, l'accès au capital et l'adaptation au numérique.
- Moderniser et simplifier l'aide au perfectionnement des travailleurs de l'industrie culturelle, en veillant à ce que les programmes répondent aux besoins de l'industrie et contribuent à l'acquisition des compétences et à l'emploi durable.
- Procéder à l'examen de la société Musique et Film Manitoba comme principal organisme de développement des industries de la création de la province afin de moderniser son mandat, ses programmes et ses services, en veillant à ce que ceux-ci cadrent avec les priorités stratégiques du Manitoba.



- Revoir le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos, le crédit d'impôt pour l'édition, le crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles et le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs pour s'assurer qu'ils cadrent toujours avec les objectifs économiques du Manitoba.
- Veiller à ce que l'on présente et communique clairement les priorités de la politique culturelle du Manitoba dans le cadre des consultations fédérales sur la réglementation, les lois et les politiques relatives à la culture.
- Encourager le développement économique communautaire au moyen de la culture en sensibilisant les gens au rôle que jouent les activités et les attraits culturels pour attirer les investisseurs et l'activité économique dans les collectivités de la province.
- Soutenir l'examen du modèle d'activités et des opérations de la Société du Centre du centenaire du Manitoba afin de moderniser son mandat, ses programmes et ses services, en veillant à ce que ces derniers cadrent avec les priorités stratégiques du Manitoba.

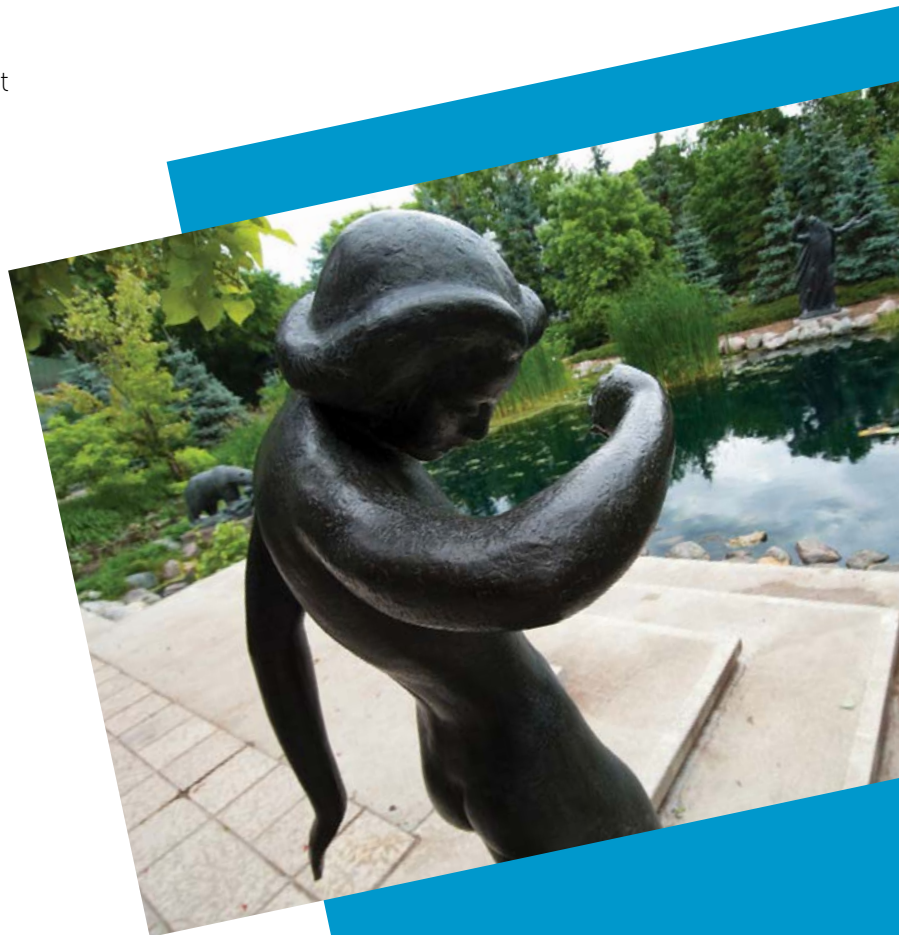
Secteur prioritaire 2 – Comprendre et promouvoir la valeur de la culture et de la créativité

Le premier secteur prioritaire avait trait à la reconnaissance et à la maximisation de la contribution économique de la culture, mais la culture est loin de se cantonner à cela. Au cours de la consultation *Imagine. Manitoba créatif!*, les participants ont parlé de la façon dont la participation culturelle améliore la santé physique et mentale et de son importance particulière pour les jeunes et les aînés. Nous avons entendu parler du pouvoir de l'expression créative dans les situations difficiles et de la façon dont la culture peut aider à rétablir l'équilibre spirituel et affectif. L'éducation artistique peut réduire la délinquance et augmenter les chances d'obtenir un diplôme et de poursuivre des études postsecondaires. Les expériences culturelles rendent les gens plus compatissants, plus compréhensifs et plus humains et favorisent la réconciliation, l'espoir et la guérison.

Cependant, beaucoup de participants estimaient que les bienfaits d'une vie culturelle active peuvent rester cachés, ne pas être reconnus ou être tenus pour acquis. Les participants ont convenu qu'il faut reconnaître la valeur de la culture, accroître l'exposition à celle-ci tant au gouvernement qu'au sein de la population manitobaine, et célébrer nos réalisations culturelles.

La politique culturelle du Manitoba permettra de veiller à ce que l'on dispose de données et de renseignements exacts sur les contributions sociales et économiques importantes de la culture à notre province; et que ces contributions soient largement reconnues dans le secteur public. Nous prendrons les mesures suivantes :

- Célébrer la culture et diffuser l'information sur les œuvres culturelles et créatives.
- Promouvoir la valeur des investissements culturels auprès des partenaires du secteur privé, des donateurs et des mécènes.
- Tenir à jour, confirmer et diffuser l'information sur les retombées économiques de la culture et les données sur l'emploi au moyen du Compte satellite de la culture de Statistique Canada.
- Surveiller les données de recherche et l'information des industries sur la valeur sociale et les contributions de la culture; et tenir à jour l'information sur les questions d'ordre public influant sur la culture.



Secteur prioritaire 3 – Veiller à la diversité, à l’inclusion et à l’accessibilité

Dans les réponses qu’ils ont fournies dans le cadre de la consultation *Imagine. Manitoba créatif!*, les Manitobains ont indiqué clairement qu’ils appréciaient la diversité et que toutes les personnes de la province devaient être représentées dans l’activité culturelle. La diversité est une force et elle offre un monde de possibilités inexploitées. Les participants à la consultation nous ont dit qu’apprécier la diversité signifiait élargir et approfondir ce qu’offre la culture, multiplier les formes d’expression, étendre le bassin de création et enrichir l’histoire des Manitobains en général. Les Manitobains veulent voir une réduction des obstacles de façon que toutes les personnes ayant une déficience, surtout celles qui vivent dans les régions rurales ou éloignées, puissent avoir accès aux programmes et aux services culturels.

Une programmation culturelle plus inclusive – montrant la diversité sur scène, dans les présentations patrimoniales et les archives, et dans le cadre de l’utilisation créative des médias – permet à tous les Manitobains de se voir dans ces formes d’expression et d’y trouver le reflet de leur histoire, ce qui inspire les collectivités et les individus marginalisés, crée un sentiment d’appartenance, permet de lier les populations de nouveaux arrivants à leur nouvelle collectivité et de contribuer à la compréhension entre les cultures.

La politique culturelle du Manitoba favorisera un environnement représentatif de la population manitobaine, y compris les groupes raciaux et ethniques, les membres de la communauté LBGQTQ* et les personnes bispirituelles, les personnes handicapées, les Autochtones et les nouveaux arrivants qui sont depuis longtemps sous-représentés. La culture sera inclusive pour que tous les gens se sentent appréciés et respectés et puissent profiter des mêmes possibilités. Elle sera accessible à tous et permettra de réduire les obstacles et d’encourager une plus grande participation, surtout des personnes ayant une déficience et des aînés de la collectivité. Nous prendrons les mesures suivantes :

- Travailler avec les organismes de financement et les gestionnaires de programmes de subvention pour appuyer la diversité, l’inclusion et l’accessibilité de tous les processus liés au financement public de la culture.
- Travailler avec les peuples autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, pour favoriser la réconciliation, conserver et promouvoir l’histoire, les traditions, les langues et la culture autochtones et soutenir les intervenants culturels et les artistes autochtones.
- Respecter, promouvoir et soutenir la culture francophone au Manitoba pour que le milieu culturel francophone soit visible et plein de vitalité.
- Travailler avec la communauté francophone pour ouvrir de nouveaux marchés au tourisme et aux produits culturels francophones; et maximiser l’efficacité des organismes culturels francophones du Manitoba.
- Travailler avec les intervenants ethnoculturels pour faire connaître les avantages sociaux, civiques et économiques du multiculturalisme; et soutenir des stratégies qui s’attaquent au racisme, à la discrimination systémique, à la marginalisation et à l’exclusion sociale.
- Travailler avec les organismes culturels pour les aider à comprendre les exigences de la *Loi sur l’accessibilité pour les Manitobains* (2013) et à se conformer à celles-ci.
- Veiller à ce que tous aient les mêmes possibilités de participer aux activités culturelles dans toutes les régions de la province, y compris dans les régions urbaines, les régions rurales et les régions du Nord.

Secteur prioritaire 4 – Soutenir la culture dans les collectivités et dans la vie de tous les jours

Nos consultations ont révélé jusqu'à quel point la culture est importante dans la vie quotidienne des Manitobains partout dans la province. Quand les gens jouent de la musique ensemble, assistent à une pièce de théâtre, suivent des cours d'art, assistent à un concert, écrivent un poème, apprennent des danses folkloriques, participent à des festivals, visitent un musée ou participent à l'une des nombreuses autres activités culturelles et créatives – ils vivent une expérience importante. La présence des arts et de la culture améliore considérablement la qualité de vie et la vitalité de nos collectivités.

Nous avons appris comment les organismes artistiques et patrimoniaux encouragent le développement des bénévoles et le travail communautaire. Les bibliothèques aident les gens à devenir des citoyens éduqués, actifs et compatissants. Les archives préservent les documents relatifs aux réalisations de la société, appuient et protègent les droits de l'homme et assurent un compte rendu historique. Les documents tenus par les archives portent entre autres choses sur les réalisations de notre société et les événements que doivent nous communiquer les gens. Nous avons appris comment l'art civique et les immeubles patrimoniaux contribuent au sentiment d'appartenance et renforcent l'identité. La présence d'une bibliothèque, d'un centre des arts ou d'un centre patrimonial, préférablement des trois, aide les gens à rester dans une communauté.

La politique de la culture du Manitoba veillera à ce que les Manitobains profitent d'une vie culturelle riche dans leur communauté et aient accès à des expériences culturelles qui leur permettent d'explorer leur créativité, de rapporter leurs récits, de préserver, de comprendre et de célébrer leur histoire, de favoriser la compréhension culturelle et de communiquer véritablement les uns avec les autres. Nous prendrons les mesures suivantes :

- Encourager les municipalités à intégrer la culture à leurs processus de prise de décision et de planification; et travailler avec les organismes culturels locaux dans le but de maximiser la valeur d'un milieu culturel prospère.
- Encourager le secteur privé à soutenir les musées et les archives en créant un programme de fiducie pour le patrimoine qui permettra d'accroître les fonds pour les musées et les archives.
- Soutenir les attraits touristiques, les musées et les festivals dans les collectivités afin de permettre aux Manitobains de célébrer et de faire connaître leurs histoires et leurs aspirations.
- Travailler avec les collectivités et les organismes provinciaux chargés de la gestion de terres afin de conserver les ressources patrimoniales et contribuer ainsi aux efforts de développement durable.
- Appuyer les efforts déployés par les Manitobains pour déterminer, protéger et célébrer leur patrimoine documentaire.
- Revoir et moderniser les programmes qui appuient les arts et les événements communautaires, les bibliothèques, le patrimoine et les archives afin d'accroître la résilience et la viabilité des organismes culturels communautaires.
- Revoir le modèle de financement des bibliothèques publiques et réaffecter les fonds provinciaux pour mettre en place un secteur des bibliothèques publiques solide et durable.
- Promouvoir la valeur du bénévolat culturel afin de renforcer la capacité des organismes culturels et d'encourager la participation culturelle.
- Soutenir l'éducation artistique, l'éducation sur le patrimoine et la littératie culturelle au moyen de partenariats avec les écoles et par l'entremise des organismes culturels communautaires, des bibliothèques et d'autres centres culturels communautaires.
- Appuyer les programmes et les initiatives visant à accroître la connectivité à large bande dans les collectivités des Premières Nations, les collectivités rurales et les collectivités du Nord du Manitoba.

Secteur prioritaire 5 – Moderniser les programmes de financement de la culture

L'amélioration de notre modèle de financement de la culture est considérée comme hautement prioritaire pour notre gouvernement et cadre avec le but plus général consistant à améliorer les services que notre gouvernement offre aux Manitobains. Lors de nos déplacements dans la province, les intervenants du secteur culturel nous ont dit que nos programmes sont trop complexes, qu'il y a des chevauchements de programmes et qu'il peut être extrêmement difficile et couteux en temps de travailler avec nos programmes de financement. Nos clients et nos partenaires ont demandé de pouvoir consacrer plus de temps à leurs activités de base et moins de temps à essayer de composer avec un système de financement démodé et lourd. Ils demandent plus de stabilité, des cycles de financement plus longs et des mesures du rendement et des objectifs de programme plus clairs.

La politique culturelle du Manitoba modernisera et simplifiera les programmes de financement culturels. Elle garantira que les priorités culturelles du gouvernement sont claires et que le gouvernement concentre les ressources sur l'atteinte des résultats prioritaires. Nous prendrons les mesures suivantes :

- Revoir les exigences réglementaires afin de réduire la paperasserie et les coûts engagés par les intervenants de l'industrie culturelle pour se conformer aux programmes de financement et à la réglementation.
- Appuyer la tenue d'un examen, à l'échelle du gouvernement, des subventions aux organismes communautaires non gouvernementaux afin d'élaborer des recommandations visant à simplifier les subventions et les processus de demande et à gérer stratégiquement les dépenses liées aux subventions dans tout le gouvernement.

- Mettre en place des mécanismes de communication et de coopération efficaces entre les ministères et les organismes afin de coordonner plus efficacement les ressources.
- Créer un portail électronique gouvernemental pour les subventions et les contributions en veillant à ce que les possibilités de financement soient bien connues et accessibles à tous les Manitobains et prioriser la transition vers l'administration des subventions en ligne.
- Soutenir les efforts déployés par le Conseil des arts du Manitoba pour moderniser ses programmes de financement, ses cadres d'attribution et ses processus d'évaluation. Cette modernisation permettra d'améliorer le soutien aux arts professionnels, aux arts communautaires, aux arts autochtones, à l'éducation artistique et aux formes d'activités artistiques nouvelles ou en constante évolution; et réduira la paperasserie et renforcera la transparence et la responsabilisation des programmes de financement du Conseil.

Plan d'action culturel

Stimuler le développement économique

Action stratégique	En cours	2019	2020 et après
Veiller à ce que les stratégies de développement économique provinciales et régionales tiennent compte de l'impact de la culture et de la créativité dans le cadre de l'élaboration des politiques et des initiatives.			
Encourager Voyage Manitoba à continuer de renforcer le tourisme culturel – y compris le tourisme francophone et le tourisme autochtone – et le tourisme axé sur les arts et le patrimoine; et à appuyer la conception de produits et d'expériences culturels de classe mondiale cadrant avec les priorités provinciales en matière de tourisme.			
Encourager la croissance de petites entreprises culturelles et créatives en : (1) soutenant la conception d'expériences et de produits culturels d'avant-garde; (2) appuyant le développement des marchés, l'accès aux marchés d'exportation et la capacité immédiate d'exporter; et (3) favorisant l'acquisition de compétences en affaires, l'innovation, l'entrepreneuriat, l'accès au capital et l'adaptation au numérique.			
Moderniser et simplifier l'aide au perfectionnement des travailleurs de l'industrie culturelle, en veillant à ce que les programmes répondent aux besoins de l'industrie et contribuent à l'acquisition des compétences et à l'emploi durable.			
Procéder à l'examen de la société Musique et Film Manitoba comme principal organisme de développement des industries de la création de la province afin de moderniser son mandat, ses programmes et ses services, en veillant à ce que ceux-ci cadrent avec les priorités stratégiques du Manitoba.			
Revoir le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos, le crédit d'impôt pour l'édition, le crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles et le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs pour s'assurer qu'ils cadrent toujours avec les objectifs économiques du Manitoba.			
Veiller à ce que l'on présente et communique clairement les priorités de la politique culturelle du Manitoba dans le cadre des consultations fédérales sur la réglementation, les lois et les politiques relatives à la culture.			
Encourager le développement économique communautaire au moyen de la culture en sensibilisant les gens au rôle que jouent les activités et les attraits culturels pour attirer les investisseurs et l'activité économique dans les collectivités de la province.			
Soutenir l'examen du modèle d'activités et des opérations de la Société du Centre du centenaire du Manitoba afin de moderniser son mandat, ses programmes et ses services, en veillant à ce que ces derniers cadrent avec les priorités stratégiques du Manitoba.			

Les flèches indiquent le délai fixé pour effectuer le travail prévu.

Comprendre et promouvoir la valeur de la culture et de la créativité

Action stratégique	En cours	2019	2020 et après
Célébrer la culture et diffuser l'information sur les œuvres culturelles et créatives.			
Promouvoir la valeur des investissements culturels auprès des partenaires du secteur privé, des donateurs et des mécènes.			
Tenir à jour, confirmer et diffuser l'information sur les retombées économiques de la culture et les données sur l'emploi au moyen du Compte satellite de la culture de Statistique Canada.			
Surveiller les données de recherche et l'information des industries sur la valeur sociale et les contributions de la culture; et tenir à jour l'information sur les questions d'ordre public influant sur la culture.			

Les flèches indiquent le délai fixé pour effectuer le travail prévu.

Veiller à la diversité, à l'inclusion et à l'accessibilité

Action stratégique	En cours	2019	2020 et après
Travailler avec les organismes de financement et les gestionnaires de programme de subvention pour appuyer la diversité, l'inclusion et l'accessibilité de tous les processus liés au financement public de la culture.			
Travailler avec les peuples autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, pour favoriser la réconciliation, conserver et promouvoir l'histoire, les traditions, les langues et la culture autochtones et soutenir les intervenants culturels et les artistes autochtones.			
Respecter, promouvoir et soutenir la culture francophone au Manitoba pour que le milieu culturel francophone soit visible et plein de vitalité.			
Travailler avec la collectivité francophone pour ouvrir de nouveaux marchés au tourisme francophone; et maximiser l'efficacité des organismes culturels francophones du Manitoba.			
Travailler avec les intervenants ethnoculturels pour faire connaître les avantages sociaux, civiques et économiques du multiculturalisme; et soutenir des stratégies qui s'attaquent au racisme, à la discrimination systémique, à la marginalisation et à l'exclusion sociale.			
Travailler avec les organismes culturels pour les aider à comprendre les exigences de la <i>Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains</i> (2013) et à se conformer à celles-ci.			
Veiller à ce que tous aient les mêmes possibilités de participer aux activités culturelles dans toutes les régions de la province, y compris dans les régions urbaines, les régions rurales et les régions du Nord.			

Les flèches indiquent le délai fixé pour effectuer le travail prévu.

Soutenir la culture dans les collectivités et la vie de tous les jours

Action stratégique	En cours	2019	2020 et après
Encourager les municipalités à intégrer la culture à leurs processus de prise de décision et de planification; et travailler avec les organismes culturels locaux dans le but de maximiser la valeur d'un milieu culturel prospère.			
Encourager le secteur privé à soutenir les musées et les archives en créant un programme de fiducie pour le patrimoine qui permettra d'accroître les fonds pour les musées et les archives.			
Soutenir les attraits touristiques, les musées et les festivals dans les collectivités afin de permettre aux Manitobains de célébrer et de faire connaître leurs histoires et leurs aspirations.			
Travailler avec les collectivités et les organismes provinciaux chargés de la gestion de terres afin de conserver les ressources patrimoniales et contribuer ainsi aux efforts de développement durable.			
Appuyer les efforts déployés par les Manitobains pour déterminer, protéger et célébrer leur patrimoine documentaire.			
Revoir et moderniser les programmes qui appuient les arts et les événements communautaires, les bibliothèques, le patrimoine et les archives afin d'accroître la résilience et la viabilité des organismes culturels communautaires.			
Revoir le modèle de financement des bibliothèques publiques et réaffecter les fonds provinciaux pour mettre en place un secteur des bibliothèques publiques solide et durable.			
Promouvoir la valeur du bénévolat culturel afin de renforcer la capacité des organismes culturels et d'encourager la participation culturelle.			
Soutenir l'éducation artistique, l'éducation sur le patrimoine et la littératie culturelle au moyen de partenariats avec les écoles et par l'entremise des organismes culturels communautaires, des bibliothèques et d'autres centres culturels communautaires.			
Appuyer les programmes et les initiatives visant à accroître la connectivité à large bande dans les collectivités des Premières Nations, les collectivités rurales et les collectivités du Nord du Manitoba.			

Les flèches indiquent le délai fixé pour effectuer le travail prévu.

Moderniser les programmes de financement de la culture

Action stratégique	En cours	2019	2020 et après
Revoir les exigences réglementaires afin de réduire la paperasserie et les coûts engagés par les intervenants de l'industrie culturelle pour se conformer aux programmes de financement et à la réglementation.	[Barre bleue à double pointe]		
Appuyer la tenue d'un examen, à l'échelle du gouvernement, des subventions aux organismes communautaires non gouvernementaux afin d'élaborer des recommandations visant à simplifier les subventions et les processus de demande et à gérer stratégiquement les dépenses liées aux subventions dans tout le gouvernement.	[Barre orange à double pointe]		
Mettre en place des mécanismes de communication et de coopération efficaces entre les ministères et les organismes afin de coordonner plus efficacement les ressources.	[Barre verte à double pointe]		
Créer un portail électronique gouvernemental pour les subventions et les contributions en veillant à ce que les possibilités de financement soient bien connues et accessibles à tous les Manitobains; et prioriser la transition vers l'administration des subventions en ligne.	[Barre orange à double pointe]		
Soutenir les efforts déployés par le Conseil des arts du Manitoba pour moderniser ses programmes de financement, ses cadres d'attribution et ses processus d'évaluation. Cette modernisation permettra d'améliorer le soutien aux arts professionnels, aux arts communautaires, aux arts autochtones, à l'éducation artistique et aux formes d'activités artistiques nouvelles ou en constante évolution; et réduira la paperasserie et renforcera la transparence et la responsabilisation des programmes de financement du Conseil.	[Barre bleue à double pointe]		

Les flèches indiquent le délai fixé pour effectuer le travail prévu.

